



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33687>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-33687

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-163041

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Cnft - Direction de la commande publique

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18001404502245

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75578

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre de services de Formation à la réception et au traitement des appels d'urgence dans la filière sapeurs-pompiers professionnels (réf 202310311045)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 80550000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Les actions de formation objets de la consultation visent à développer les compétences comportementales spécifiques attendues des agents chargés de réceptionner des appels de détresse. Ces actions sont destinées prioritairement aux services d'incendie et de secours, et peuvent également être proposées aux services de police municipale. Les formations se déroulent dans les structures déconcentrées du CNFPT, métropolitaines et possiblement ultramarines. La forme retenue pour l'exécution du contrat est l'accord-cadre annuel mono-attributaire à bons de commande, sans montant minimum de dépenses, avec montant maximum annuel fixé à 150 000 euro(s) HT, en vertu des dispositions des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le contrat est reconductible 3 fois. Toutes reconductions annuelles potentielles cumulées, le montant maximum de dépenses s'élève donc à 600 000,00 euro(s) HT

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Date d'attribution : 14/03/24 Marché n° : 202310311045 Gcr Organisation, 16 Pl De L'Eperon, 72000 Le Mans  
Montant Ht : 600 000,00 Euros

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2024**